



Port Autonome de San Pedro
Un partenaire qui avance avec le monde

République de Côte d'Ivoire

PORT AUTONOME DE SAN PEDRO

Société d'Etat

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE SAN PEDRO ET LE BUREAU DE LA COMMUNAUTE PORTUAIRE DE SAN PEDRO INFORMENT L'ENSEMBLE DES OPERATEURS DE LA PLACE PORTUAIRE DE SAN PEDRO QUE FAISANT SUITE AUX MESURES DE SENSIBILISATION ET DE PREVENTION DE LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU VIRUS EBOLA PRISE PAR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, UNE SERIE DE MESURES REGLEMENTANT LES ACTIVITES EN ZONE PORTUAIRE A ETE PRODUITE PAR UN COMITE DE REFLEXION ET MISE EN ŒUVRE.

AFIN D'OPTIMISER ET D'ACCENTUER CES MESURES, UN COMITE DE VEILLE COMPOSE DE PROFESSIONNELS DE LA SANTE, DE LA COMMUNICATION, DE JURISTES ET ACTEURS DE LA PLACE PORTUAIRE A ETE INSTALLE.

LES MISSIONS DE CE COMITE DE VEILLE SONT :

1. COORDONNER LA LUTTE CONTRE LE VIRUS EBOLA SUR L'ESPACE PORTUAIRE
2. ASSURER LA CENTRALISATION ET LA COORDINATION DE LA COMMUNICATION
3. ASSURER LA GESTION DE SITUATION DE CRISE (présentation de cas suspect)
4. FAIRE LE SUIVI EVALUATION DES MESURES DE LUTTE
5. ALERTER LES AUTORITES COMPETENTES SUR LA NECESSITE D'ADOPTER TOUTES MESURES AYANT NOTAMMENT DES IMPLICATIONS LOGISTIQUES

LA DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE SAN PEDRO ET LE BUREAU DE LA COMMUNAUTE PORTUAIRE DE SAN PEDRO ATTIRENT L'ATTENTION DE L'ENSEMBLE DES OPERATEURS PORTUAIRES EXERCANT SUR SON ESPACE DE L'OBLIGATION QUI LEUR EST FAITE D'OBSERVER, AVEC :

- RIGUEUR
- DISCIPLINE ET
- FERMETE,

TOUTES LES MESURES EDICTEES POUR LA CIRCONSTANCE ET QUI DEMEURENT EN VIGUEUR JUSQU'A DECISION CONTRAIRE.

LA DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE SAN PEDRO ET LE BUREAU DE LA COMMUNAUTE PORTUAIRE DE SAN PEDRO SOUHAITENT VIVEMENT QUE TOUTE COMMUNICATION RELATIVE A LA GESTION DE CES MESURES, LE SOIT DANS UN CADRE DISCIPLINE ET CONCERTÉ AU SEIN DU SEUL COMITE DE VEILLE.

FAIT A SAN PEDRO LE 26 AOUT 2014

LA DIRECTION GENERALE



Certifié ISO 9001

Société d'Etat au capital de 2 000 000 000 FCFA - RC CI SAS 2004 B 11 233, Siège Social: San Pedro - ☎ 339 & 340 San Pedro
☎ (225) 34 71 72 00 / 34 71 72 02 / 34 71 72 04 ☎ (225) 34 71 72 15 ✉ pasp@pasp.ci 🌐 www.sanpedro-portci.com
Représentation Abidjan : Immeuble Ancien Monoprix face Gare Sud Plateau 1^{er} Etage coté Rue du Commerce
☎ 01 BP 10343 Abidjan 01 ☎ (225) 20 30 29 29 / 20 30 29 24 ☎ (225) 20 30 29 30